

Compte rendu de la réunion de quartier du port du 10 Juin 2023

La réunion de quartier c'est tenue sur le parking de la Via Rhôna, elle a réuni 3 membres du conseil municipal et environ une quinzaine de riverains.

En préambule il a été rappelé l'utilité et le but des ces réunions aux nouveaux riverains présents ce jour et une rapide présentation des référents a été faite. Pour le quartier du port vous pouvez joindre les référents aux adresses ci-dessous

Monique Ducrot : moniqueducrot@sfr.fr

Brigitte Soussan : b.soussan38@gmail.com

Kevin Dupuis : Du fait de ses obligations professionnelles et personnelles, n'arrivant pas à se dégager du temps pour se consacrer au quartier a pris la décision de démissionner de son titre de référent de quartier.

1) Un concours jardins et potagers va être mis en place. Les jurés tiendront compte du fleurissement, mais aussi du potager, de la consommation d'eau, des produits utilisés...etc. Plus d'informations nous seront fournies ultérieurement.

2) Adressage : Quelques soucis pour faire reconnaître le nouveau nom de rue ou le nouveau numéro => Ne pas hésiter à recommencer quelques jours plus tard, les sites se mettant à jour au fur et à mesure.

ATTENTION : Sur le document d'adressage fourni et à retourner à la mairie, doit figurer tous les noms des personnes vivant sous le même toit.

Une analyse des quartiers devra être faite pour identifier les personnes ayant besoin d'aide avec l'adressage (souvent des personnes âgées peu à l'aise avec l'informatique) et également recenser ces personnes en cas de canicule, pollution....etc. Ces renseignements seront transmis à la mairie.

3) A partir de la fin d'année, tous les stationnements gênants seront verbalisables.

4) Les quartiers allant du Port au Girondan font parti d'une réflexion globale concernant la vitesse et la sécurité.

5) Les 2 pot de fleurs en résine avenue du fleuve seront mis en place

Compte rendu de la réunion de quartier du port du 10 Juin 2023

courant du 2^{ème} semestre.

6) Il est demandé s'il est possible de s'approprier les 2 buses béton, situées chemin du Peillard au niveau des chevaux, pour en faire des jardinières et planter des herbes aromatiques « en libre service » pour le quartier. L'idée est favorablement accueillie, la commission environnement pourrait fournir le terreau. Seule condition, vérifier si les jardinières sont privées ou publiques.

Réponse de Gaël Raffaelli le 21-06-23 : Les jardinières sont privées.

Rq : Il faut réfléchir comment mettre en œuvre cette sympathique idée et l'étendre sur le quartier.

7) Le puits perdu en face du 30 avenue du fleuve déborde lors de grosses pluies.

Réponse de Gaël Raffaelli le 21-06-23 : une vérification sera effectuée par les services techniques, et si nécessaire il sera inscrit sur la liste des puits à nettoyer.

8) Les berges du Rhône :

Des lilas ont été plantés dans l'herbe, mais ils sont régulièrement coupés lors des tontes...

Avec l'été, le temps des barbecues, gouter et autres vont refaire leurs apparitions. En cas de nuisances, faire appel à la police Municipale.

Retour sur la demande de poubelles le long du Rhône : La problématique des poubelles fait l'objet d'une réflexion globale sur la commune.

9) Retour sur le panneau de charge maximale sur le pont du Peillard

Réponse de Gaël Raffaelli le 21-06-23 : « Pour rappel, du rond point de Loyettes jusqu'au silo, le chemin est interdit aux véhicules de plus de 3.5T (sauf transport en commun ou engin agricole) : Un panneau n'est donc pas nécessaire au niveau du pont.

10) Il est soulevé la problématique des horaires d'été de la déchèterie. La déchèterie est fermée l'après-midi et cela devient très compliqué de s'y rendre pour les personnes toujours en activité. Pour info, le broyeur était à Villemoirieu.

Compte rendu de la réunion de quartier du port du 10 Juin 2023

11) Eclairage de la route reliant SRJ à Chavanoz : c'est à l'encontre des décisions écologiques prises sur la commune.

Rappel : les zones toujours éclairées la nuit sont branchées sur les armoires électriques des ronds points.

12) Les rodéos sauvages autour du rond-point de Loyettes réveillent les riverains. Il est demandé de noter l'heure et le jour et faire très rapidement un mail à contact@mairiesrdj.fr, ces informations seront transmises à la gendarmerie avec les images de la vidéosurveillance.

13) Un arrêté municipal a été pris le 20 Avril 2023 pour les déjections canines, les déjections non ramassées seront verbalisables.

Il va être installé des distributeurs de sacs à déjections canines. Penser aux poubelles pour déposer les sacs utilisés.

Le projet de Jaliopark a été lancé et un questionnaire regroupant toutes les possibilités d'aménagements pouvait être rempli via le site de la mairie.

14) Le projet du pont barrage : M. le Maire sollicite toutes les communes environnantes pour les problématiques et nuisances que va apporter le pont barrage sur le département de l'Isère et surtout sur notre commune.

Le cout de ce projet se situerait entre 400 et 500 millions d'euros. Une digue de plusieurs mètres de haut serait construite sur 24km en aval du pont barrage.

A savoir, pour le projet des EPR, des recrutements d'ingénieurs électricien, d'électriciens, sont déjà en cours.

15) Les Balcons du Dauphiné vont créer une jonction entre la ViaRhôna et la voie verte. Jonction identifiée par marquage au sol et qui coupera la départementale.

16) Ambroisie : En cas de parcelle envie par l'ambroisie, merci de faire un mail à contact@mairiesrdj.fr

Prochaine réunion le samedi 16 Septembre à 10h00 sur le parking de la ViaRhôna.

La secrétaire du jour : Brigitte Soussan